

Alain Bouchet, René Mornex, Danielle Gimenez,

Les Hospices civils de Lyon : histoire de leurs hôpitaux, Lyon, Ed. Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2002

Croze, Colly, Carles, Trillat, Deleage,

Histoire de l'hôpital de la Charité de Lyon, 1934, Audon et Cie

L'Hôpital de la Charité

"extraits"

Sur la place Antonin Poncet, s'élève aujourd'hui un clocher qui interpelle le visiteur tant il paraît seul sur cette place. La plaque apposée à la base de la tour nous indique qu'il est le seul témoin encore en place de l'ancien hospice de la Charité, détruit en 1934. Deuxième hôpital lyonnais le plus important après l'Hôtel-Dieu, la Charité est née de la volonté d'aider les pauvres. D'abord simple lieu d'accueil pour les indigents à son ouverture au XVII^e siècle, l'hospice devient, au XIX^e siècle un important hôpital spécialisé dans les services destinés aux femmes et aux enfants.

Si à cette époque il passe pour un établissement moderne, il sera l'objet de nombreuses critiques dès le début du XX^e siècle au sujet des conditions d'hygiène et d'accueil des malades ce qui entrainera sa destruction en 1934.

Les origines

L'hôpital de la Charité trouve ses origines dans la création de l'Aumône Générale **en 1534**.

Entre 1529 et 1531, une sécheresse entraîne une série de mauvaises récoltes et donc une envolée des prix. La ville doit alors faire face à une arrivée massive de pauvres. Afin d'aider les indigents et maintenir une certaine sécurité dans ses murs, la Ville lance une vaste souscription et organise la prise en charge des arrivants : distribution de dons, hébergements dans des asiles ou chez des particuliers, installation de campements provisoires dans le pré d'Ainay, les personnes en état de travailler sont employées à la construction des fortifications.

Le 18 janvier 1534 on effectue les comptes de la souscription : il reste près de 300 livres. Jean Broquin, échevin de la ville, propose de les utiliser pour rendre permanente l'aide distribuée aux pauvres : l'Aumône Générale est née. Le 25 janvier 1534, le projet est validé à l'unanimité par les autorités de la ville et les statuts sont posés. L'Aumône Générale sera la seule institution autorisée à prendre en charge la charité et l'assistance à Lyon. Elle organise notamment l'accès aux soins pour les indigents à travers des visites régulières d'un médecin et met en place un système de distributions de dons tous les dimanches à cinq endroits en même temps : à l'hôpital de la Chanal (dans l'actuelle montée de l'Observance), place Saint-Georges, à l'hôpital Sainte-Catherine, au couvent Saint-Bonaventure et au couvent des Jacobins.

En 1581, les administrateurs prennent la décision de construire un bâtiment afin de pouvoir centraliser les œuvres de l'Aumône Générale. Le 21 juin de cette année, on choisit comme lieu

d'implantation les terrains situés sur les vieux fossés de la Lanterne. Malheureusement, des problèmes financiers bloquent le projet et la Ville décide d'utiliser ces terrains pour l'édification du futur Hôtel de Ville. Il faudra attendre le 2 décembre 1614 pour que le projet puisse voir le jour, avec l'acquisition, d'un terrain situé en bordure du Rhône sur la Presqu'île.

La construction de l'Hôpital de la Charité

L'administration de l'Aumône Générale fait officiellement l'acquisition du terrain d'une taille de 3 hectares le 3 décembre 1615. Il se situe près de la place Bellecour entre la rue de la Charité et la place de la Charité (l'actuelle place Antonin Poncet), en bordure du Rhône (au niveau de l'actuel quai du docteur Gailleton), ce qui facilite l'accès à l'eau et le transport des malades vers l'Hôtel-Dieu.

La première pierre, gravée de l'inscription « Notre Dame de la Charité », est posée le 16 janvier 1617. En 1622, 10 bâtiments sont construits ce qui est suffisant pour que la Charité puisse ouvrir ses portes aux premiers pensionnaires. De 1617 à 1622, une chapelle est élevée au Nord-Ouest du bâtiment. Les constructions se poursuivent jusqu'en 1633, date à laquelle la Charité possède les 14 bâtiments et 9 cours prévus par le père Martellange. Elle prend alors le nom d' "Hôpital de la Charité Aumône Générale".

De l'ensemble de ces bâtiments, nous pouvons citer deux salles remarquables par leur décor :

- La salle des Archives avec ses armoiries et ses boiseries sculptées, située dans les corps de bâtiment perpendiculaires à l'église.
- L'apothicairerie installée dans la partie sud-est de l'hôpital. Ces deux salles sont classées sur la liste des MH par arrêté du 14 avril 1904 et étaient jusqu'alors conservées au sein du Musée des Hospices Civils de Lyon à l'Hôtel Dieu.

Au XVIII^e siècle, après une période de difficultés financières, les constructions reprennent.

En 1745, sous l'impulsion du Cardinal de Tencin, les recteurs font l'acquisition du terrain et des bâtiments du monastère Sainte-Elisabeth situé au sud de la Charité, pour y établir en 1759, après le départ des sœurs dans la Communauté des deux Amants à Vaise, un Bicêtre, asile qui accueillera les ouvriers sans emplois et les mendiants condamnés (la mendicité étant interdite).

Après la Révolution, et les destructions qui s'en suivirent, un vaste programme de restauration des bâtiments financé par des dons des lyonnais est lancé, notamment dans la chapelle et la pharmacie, les galeries, le réfectoire. Dans certaines salles les planchers sont restaurés et la salle du Conseil et son vestibule sont parquetés.

En 1804, un « tour » est installé sur la façade donnant sur la rue de la Charité. Il est destiné à accueillir dans de meilleures conditions les enfants abandonnés. Ce système ne fera cependant pas ses preuves : le taux de mortalité restant trop élevé, ce système est abandonné en 1843 pour être remplacé par le bureau ouvert des abandons.

En 1823 l'ensemble est agrandi : une crèche plus spacieuse et mieux éclairée est construite ;

En 1834, la façade sur le quai est achevée. On procède également à une nouvelle répartition des fonctions des bâtiments : mise en place d'une clinique d'accouchement pour l'école de médecine, création d'une clinique obstétricale... Ces travaux sont également l'occasion de moderniser les bâtiments : installation de l'éclairage au gaz dans les galeries et les salles et de l'eau courante, forage d'un puits, mise en place de machines à vapeur dans la buanderie, installation de ventilateurs dans la salle des filles en couche...

L'administration de l'hôpital

En 1797, l'administration de la Charité et l'administration de l'Hôtel-Dieu deviennent communes, ce qui conduit à la création des Hospices Civiles de Lyon en 1802 et met fin à la rivalité entre les deux établissements. L'Hôpital de la Charité prend alors le nom d' "Hospice de la Charité".

La vie de la Charité est marquée par de nombreux problèmes financiers, étant dépendante des dons qu'elle peut recevoir. Pour limiter les dépenses, les recteurs interdisent toutes nouvelles constructions après celles du XVIII^e siècle et limitent dans un même temps de nombre de personnes accueillies. En parallèle, ils cherchent d'autres sources de revenus : location de chambres meublées pour les personnes de passage, construction de deux ponts à Ainay et à Serin (à la Croix-Rousse) pour d'obtenir des droits de passage. Au XIX^e siècle, ils louent une partie de leurs locaux à l'Hôtel de Provence et à l'imprimerie Chanoine (qui tirera le premier numéro du Progrès en 1859), ainsi qu'à diverses boutiques : cafetier, grainetier, établissement de bains...

Les fonctions de la Charité

L'ACCUEIL



6374. LYON — Hôpital de la Charité
Service du Dr Voron — Pouponnière de la Maternité

Selon l'un de ses principes fondateurs, l'Aumône Générale se doit de secourir les enfants. Ainsi, la Charité accueillera d'abord les enfants que l'Hôtel de Dieu ne peut garder, ceux de plus de 7 ans et qui peuvent être répartis en 3 catégories :

A partir de 1639, les filles publiques qui ont accouché ou ont été traitées à l'Hôtel Dieu ainsi que les repenties (en échange d'une pension) intégreront l'Hôpital. Puis, en 1783, les filles enceintes et les enfants en bas-âge orphelins ou abandonnés jusqu'alors accueillis à l'Hôtel Dieu les rejoignent.

La démolition de la Charité

Dès la fin du XIX^e siècle, les premières critiques quant à la salubrité des locaux voient le jour.

En 1883, le docteur Foville remet au Ministère de l'Intérieur un rapport faisant état des mauvaises conditions d'hygiène. On pense alors à la construction d'un nouvel hôpital plus moderne qui permettrait d'accueillir une population sans cesse grandissante dans de meilleures conditions. Par ailleurs, Edouard Herriot, maire de Lyon, souhaite construire en Presqu'île un Hôtel des Postes.

De 1903 à 1912, une première campagne pour la désaffectation de l'Hôpital de la Charité est lancée, et la destruction est envisagée. Le Ministère des Beaux-Arts s'oppose à cette destruction.

En 1911, Tony Garnier établit les plans du nouvel hôpital qui sera situé à Granges Blanche. Les critiques concernant la Charité continuent.

En 1921, le Ministère des Beaux-Arts ne s'opposant plus à la destruction de la Charité, la désaffectation est votée. L'année suivante le transfert des malades est programmé vers les hôpitaux de Debrousse, de l'Antiquaille et vers l'Hôtel Dieu. Les plans de l'hôpital Edouard Herriot sont modifiés afin de pouvoir accueillir les services de la Charité.

En 1933, l'Hôpital de Grange Blanche étant terminé, les services de pédiatrie, chirurgie infantile, obstétrique, gynécologie et ORL de la Charité peuvent intégrer leurs nouveaux locaux.

Les locaux de l'Hospice de la Charité étant vides, il faut leur trouver une nouvelle fonction. Des projets voient le jour, comme en 1921 l'installation de bains publics. Mais des problèmes d'alignement de la rue de la Charité ainsi que le besoin de rentabiliser un terrain en Presqu'île entraîneront la décision de la destruction des bâtiments.

En 1932, la démolition est officiellement adoptée après que le Ministre du Commerce des Postes et Télégraphe ait décidé de choisir ce terrain pour la construction de son Hôtel des Postes, édifié sur les plans de Tony Garnier. Il faut savoir qu'à l'origine, le projet de Tony Garnier devait voir le jour sur une partie des bâtiments de l'Hôtel-Dieu dont on avait envisagé la démolition, et qui fut sauvée par le Ministère des Beaux-Arts en raison de la qualité architecturale de ses constructions.

La ville devant livrer un terrain nu pour la construction de l'Hôtel des Postes, elle lance rapidement la démolition qui débute le **6 août 1934**.



© Archives Municipales de Lyon

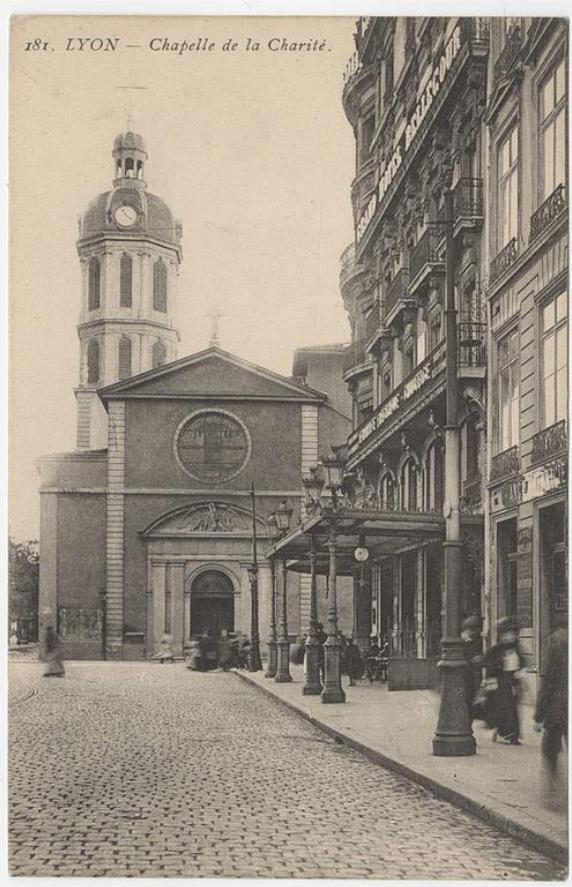


© Archives Municipales de Lyon

Elle est confiée à l'entreprise parisienne Chemin. Si les débuts de la destruction ne va pas rencontrer d'opposition, très vite les lyonnais réagissent et notamment "*les Amis du Musée de Gadagne*" ainsi que le journal « le Nouvelliste », conservateur et clérical. Les lyonnais se mobilisent et une pétition réunissant 9 000 signatures est envoyée à Edouard Herriot afin de sauver le clocher de la chapelle, dernier symbole de la générosité des lyonnais. Le Maire accepte finalement de stopper la destruction du clocher.

Enfin, selon un accord passé avec la ville, tout ce qui présente un intérêt historique est mis à la disposition des HCL qui décide de transférer de nombreux objets à l'Hôtel Dieu et notamment les 33 plaques de donateurs, des bas-reliefs, boiseries, statues, tables, portes...

Le clocher de la Charité



© ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON - www.archives-lyon.fr - Ref : 4FI01024

Le clocher qui s'élève sur l'actuelle place Antonin Poncet est la seule trace conservée de l'hôpital de la Charité. Symbole de la générosité des lyonnais, il fut sauvé in-extremis de la démolition.

Le 8 décembre 1617, la première pierre de la chapelle était posée sur le côté nord-ouest de la Charité. Elle est terminée en 1622 et consacrée en novembre 1626.

Cette chapelle possédait un ensemble de verrières composé d'une rosace figurant l'allégorie de la Charité ainsi que 11 vitraux qui retraçaient l'histoire de l'Aumône Générale réalisés par Lucien Bégule en 1890 à l'occasion de la restauration de l'édifice.

Lors de la démolition de l'hôpital, cinq de ces vitraux seront sauvegardés et réinstallés dans le grand réfectoire de l'Hôtel Dieu. Ils seront malheureusement tous détruits par les déflagrations des bombes allemandes lors de la destruction des ponts de la seconde guerre mondiale.

Le clocher d'origine, édifié sur le collatéral nord, se révèle rapidement instable, et doit être remplacé dès 1666 par celui que l'on connaît aujourd'hui. La tradition en attribue les plans à Gian Lorenzo Bernini dit « Le Bernin ». Ce dernier, faisant étape à Lyon en 1665 après un séjour à Paris, aurait été sollicité par les recteurs de la Charité pour concevoir les plans de ce nouveau clocher. C'est le maître maçon Jacques Abraham dit " la Liberté" qui est chargé de la construction.



Ce clocher, conçu sur un plan carré, est surmonté d'une lanterne à deux étages de forme octogonale bordée de bossages. L'ensemble est ensuite couvert par un dôme à 8 pans. En 1953, ses cloches sont fondues et réutilisées dans la basilique de Fourvière. Le clocher sert aujourd'hui d'antenne relais téléphonique. L'horloge à quatre cadrans installé en 1853 que l'on peut encore voir au sommet fonctionne toujours.

Outre les vestiges conservés jusqu'alors au musée de l'Hôtel Dieu, on peut également admirer un autre vestige de l'hôpital de la Charité : une statue de Saint-Vincent, à l'origine en place dans la cour du même nom a été transférée à l'hôpital Edouard Herriot, et y est toujours en place aujourd'hui.